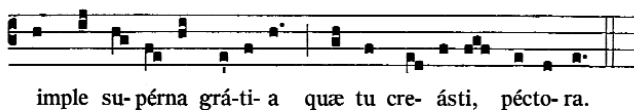
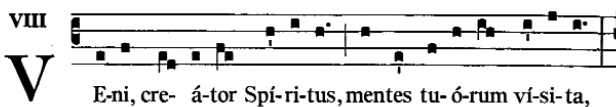




Veni Creator

Francis VONARB

« Viens, Esprit Créateur,
Visite l'âme de tes fidèles,
Emplis de la grâce d'En-Haut
Les cœurs que tu as créés! »



Qui díceris Paráclitus,
donum Dei altíssimi,
fons vivus, ignis, cáritas
et spiritalís únctio.

Tu septifórmis múnere,
dextræ Dei tu dígitus,
tu rite promíssum Patris,
sermóne díctans gúttura.

Accénde lumen sénsibus,
infúnde amórem córdibus,

infirma nostri córporis
virtúte firmans pépeti.

Hostem repéllas lóngius
pacémque dones prótinus :
ductóre sic te prævio
vitémus omne nóxium.

Per te sciámus da Patrem
noscámus atque Filium,
te utriúsque Spíritum
credámus omni témpore.
Amen.

Voilà l'une des hymnes les plus populaires du répertoire latin, dont on a fort heureusement gardé l'usage dans la liturgie post-conciliaire. Cette prière des chrétiens implorant le secours de l'Esprit-Saint est pratiquée lors des ordinations, des consécrations, des confirmations. Personnellement j'aime prier cette hymne à l'Esprit-Saint chaque matin pour débiter la journée (en français) : à long terme, on s'en imprègne, et cela aide à garder une certaine manière de considérer les événements même simples d'une journée. Le contexte général - texte et musique - est tel qu'il est inutile de chercher à comprendre systématiquement chaque parole : il suffit de se laisser porter par le chant qui devient prière.

Une prière directement adressée à l'Esprit-Saint, au même titre que la Séquence *Veni Sancte Spiritus* de la messe du Jour de Pentecôte, qui mériterait elle aussi d'être remise en pratique, tant elle est remarquable.

Le texte

Le texte du *Veni Creator* est attribué à Rhabanus Maur, archevêque de Mayence au IX^{ème} siècle et l'un des fondateurs de l'abbaye de Fulda qui fut un remarquable foyer spirituel et culturel pendant le Moyen-Age.

Il en existe plusieurs versions, cette hymne ayant été véhiculée par la seule mémoire, sans forcément le support de l'écrit ; je vous propose d'utiliser celle à six strophes que l'on trouve dans l'Hymnaire de Solesmes de 1983/1988. On y propose effectivement de ne plus chanter la doxologie "Deo Patri sit gloria ...", la 6^{ème} strophe invoquant déjà le Dieu trinitaire.

La musique

Pour chanter une hymne, il convient de varier sa mise en œuvre.

L'intonation revient au célébrant ou à un soliste ou à une schola (groupe d'hommes). Toujours respecter une respiration longue après le deuxième vers (une grande barre semble d'ailleurs indiquer ce souhait !) et enchaîner rapidement le premier au deuxième vers et le troisième au quatrième (où il n'y a qu'une demi-barre !).

L'alternance pourra se faire soit en schola et grand groupe, soit, si l'on est en présence d'un chœur mixte, hommes et grand chœur.

Par ailleurs, il faut veiller à ne pas cafouille dans la prosodie ci dessous :

- Dans la 3^{ème} strophe : on propose de remplacer "*di-gi-tus paternae dexteræ*" par "*dextræ Dei tu dígitus*".
- Dans la 4^{ème} strophe : chanter "*Infund' amorem*" et non "*in-fun-de amorem*".

Dans ces deux cas, on respectera ainsi l'élimination en supprimant une note inutile ajoutée par les éditeurs, et qui vient rompre la structure mélodique.

- Dans la 6^{ème} strophe : veillez à bien produire "*te u-tri-i-u-us-que-e Spíritum*" (une version plus ancienne nous faisait chanter "*Tequ'u-u-tri-i-u-us-que-e*" ou même "*Te-que-u-tri-i-u-us-que-e*").

Que les chantres veillent à tenir compte de ces indications. Cela pourra faciliter le travail de groupe lorsque les chorales seront appelées à s'unir pour une célébration commune.

Dernière recommandation : cette mélodie étant écrite dans le 8^{ème} mode, donc dans une tessiture assez haute, il sera prudent de l'entonner sur *fa* au lieu de *sol*.